



Département du Calvados  
Mairie de TREVIÈRES  
17 Place Charles Delangle  
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA  
RECONSTRUCTION  
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-deux, le 15 mars à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

**Étaient présents :**

Mireille DUFOUR – Maire, Loïc PÉRIOT - 1<sup>er</sup> adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2<sup>ème</sup> adjoint, Frédéric FOSSEY - 3<sup>ème</sup> adjoint, Françoise LE MARQUAND, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Martial LEGROS, Bruno LEFRANÇOIS, Delphine BOULOT

**Étaient excusés :** Gérald ROUSSEUW (pouvoir donné à Françoise DUSSERT-SARTHE), Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Patrick WATERS)

L'assemblée désigne Valérie TANQUEREL en tant que secrétaire de séance.

**1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> mars 2022**

L'assemblée n'émet aucune remarque sur le compte-rendu de la réunion du 1<sup>er</sup> mars 2022.

**Le compte-rendu est donc adopté à l'unanimité.**

**2. Taux d'imposition 2022**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, fixe les taux d'imposition 2022 selon le tableau suivant :

	Taux 2014	Taux 2017	Taux 2021*	Taux 2022
Taxe foncière (bâti)	11,92 %	12,52 %	34,62 %	34,62 %
Taxe foncière (non bâti)	22,00 %	23,10 %	23,10 %	23,10 %

\* 2021 : taux départemental 22,10 + taux communal 12,52

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité directe locale et la suppression progressive de la taxe d'habitation pour les résidences principales, les communes sont compensées par le transfert de la part départementale de foncier bâti.

**3. Budget primitif 71100 – commune**

Le Budget primitif 2022 de la commune se résume comme suit :

BP 2022	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	969 147,17 €	969 147,17 €
INVESTISSEMENT	1 905 441,70 €	1 905 441,70 €

Après en avoir délibéré, le budget primitif 2022 « Commune » est adopté à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, la durée d'amortissement des travaux d'effacement de réseaux est fixée à 10 ans, à l'unanimité.

**4. Budget 71100 - Souscription d'un prêt à court terme**

Conformément à la délibération n°2022-27 du 1er mars 2022, un prêt à court terme de 500 000 € a été inscrit au BP 2022

Pour rappel / Proposition du Crédit Agricole

Montant	500 000 €
Durée	24 mois maximum
Taux	0,65 % (paiement des intérêts trimestriel)
Conditions de remboursement	in fine ou par remboursement anticipé partiel ou total sans indemnité
Frais de dossier	500 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la contractualisation de ce prêt auprès du Crédit Agricole.

**5. Budget 71103 – camping : annulation de l'affectation de résultat 2020**

Suite à de nombreux échanges avec la trésorerie, la délibération n°2020-109 décidant que les immobilisations antérieures au 31/12/2019 ne feraient pas l'objet d'amortissement est caduque.

Il a donc été nécessaire de reprendre l'ensemble des immobilisations depuis 1998 (dépenses et recettes) et de calculer les amortissements à régulariser.

L'affectation de résultat 2020 est à annuler, puisqu'elle ne prenait pas en compte ces opérations d'amortissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, décide d'annuler l'affectation de résultat 2020 du budget 71103.

#### 6. Budget 71103 – camping : décisions modificatives (réimputations et reprise de l'affectation de résultat 2020)

##### Décision modificative n°1 :

Les travaux réalisés en 1998 doivent être réimputés à l'article 2131.

Cette réimputation engendre la décision modificative suivante :

	Dépenses Investissement		Recettes Investissement
041/2131	110 392,15 €	041/2115	110 392,15 €
	110 392,15 €		110 392,15 €

Ces mouvements s'équilibrent en dépense et en recette, en section d'investissement, à 110 392,15 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°1-2022 sur le budget 71103.

##### Décision modificative n°2 :

Les travaux réalisés de 2003 à 2019 doivent être réimputés à l'article 2131. Cette réimputation engendre la décision modificative suivante :

	Dépenses Investissement		Recettes Investissement
041/2131	24 524,03 €	041/2135	748,00 €
		041/2138	23 776,03 €
	24 524,03 €		24 524,03 €

Ces mouvements s'équilibrent en dépense et en recette, en section d'investissement, à 24 524,03 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°2-2022 sur le budget 71103.

##### Décision modificative n°3 :

L'affectation de résultat étant annulée, il est nécessaire de la rectifier ce qui engendre la décision modificative suivante :

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement		Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
'023	46 907,33	'002	46 907,33	1068	46 907,33	'021	46 907,33
	46 907,33		46 907,33		46 907,33		46 907,33

Ces mouvements s'équilibrent en dépense et en recette, en section d'investissement à 46 907,33 € et en section de fonctionnement à 46 907,33 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°3-2022 sur le budget 71103.

#### 7. Budget 71103 – camping : durée des amortissements

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, fixe ainsi les durées d'amortissement des immobilisations du camping :

Travaux des sanitaires et du local de l'accueil	30 ans
Bornes électriques, barrière	20 ans
Mobilier, table de ping-pong	10 ans
Tondeuse, TV	5 ans
TPE, défibrillateur	2 ans
Logo	1 an

#### 8. Budget primitif 71103 – camping

Le Budget primitif 2022 du camping se résume comme suit :

BP 2022	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	164 730,35 €	164 730,35 €
INVESTISSEMENT	290 684,41 €	290 684,41 €

Après en avoir délibéré, le budget primitif 2022 « Camping » est adopté à l'unanimité.

## 9. Budget primitif 71104 – station-service

Le Budget primitif 2022 de la station-service se résume comme suit :

BP 2022	DÉPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 368 122,00 €	1 368 122,00 €
INVESTISSEMENT	34 982,46 €	34 982,46 €

Après en avoir délibéré, le budget primitif 2022 « Station-service » est adopté à l'unanimité.

## 10. Atelier municipal : devis pour acquisition d'un tracteur tondeuse

Le tracteur tondeuse n'est plus en état de fonctionnement. Des devis ont donc été sollicités pour procéder à son remplacement :

CHIVOT – Rots (tondeuse de démonstration)	20 400,00 € HT
(reprise tracteur tondeuse communal 2 000,00 € déduite)	
LEDENTU – Saint-Lô	29 558,35 € HT
TRAVERS MOTOCULTURE – La Cambe	15 699,00 € HT
(reprise tracteur tondeuse communal 2 500,00 € déduite)	
TRAVERS MOTOCULTURE – La Cambe	21 000,00 € HT
(reprise tracteur tondeuse communal 2 500,00 € déduite)	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, choisit de retenir le devis de l'entreprise TRAVERS MOTOCULTURE d'un montant de 23 500,00 € HT (reprise du tracteur tondeuse à 2 500,00 € HT) et autorise Madame le Maire à le signer.

## 11. Département : Convention de partenariat pour le déploiement de l'adressage

L'adressage communal a été réalisé mais la normalisation des adresses sur la base d'adresse nationale n'a pas été correctement faite par les services de la Poste.

Le Département peut nous accompagner gratuitement pour corriger les anomalies présentes sur la base et fiabiliser 100 % des adresses de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec le Département.

## 12. Commission Communale des Impôts Directs : désignation des délégués

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, désigne ses délégués à la Commission Communale des Impôts Directs :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Françoise DUSSERT-SARTHE	Loïc PÉRIOT
Frédéric FOSSEY	Gérald ROUSSEUW
Françoise LE MARQUAND	Valérie TANQUEREL
Françoise LÉBOULANGER	Laëtitia MOREAU
Patrick WATERS	Martial LEGROS
Bruno LEFRANÇOIS	Delphine BOULOT

## 13. Devis téléphonie et demande de subvention

>> Solution existante vétuste.

>> Arrêt planifié de la téléphonie cuivre (ADSL) entre 2023 et 2030

>> Coût annuel de l'abonnement pour la mairie = 3 552€ HT soit 35 520€ HT sur 10 ans

Projet :

- Portail CENTREX pour gérer les messages d'accueil, la musique d'attente, les renvois d'appel, 4 lignes simultanées

- Téléphonie sur IP en fibre optique pour un débit multiplié par 10

- 1 standard professionnel, 1 poste fixe, 2 postes sans fil, 1 casque

	CORIOLIS	AF TELECOM	DELEG MEDIA
Solution technique	Fibre dédiée	Fibre mutualisée	Fibre dédiée
Installation et matériel	1 393,00 €	3 960,00 €	840,00 €
Abonnement et maintenance / mois	161,72 €	108,00 €	279,00 €
Coût Total sur 10 ans	20 797,00 €	16 900,00 €	34 320,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :

- choisit de retenir la proposition de l'entreprise AF TELECOM,

- autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation des achats et à la mise en œuvre des nouveaux contrats de téléphonie.

#### **14. Choix du prestataire pour les ateliers « Petites Villes de Demain »**

Comme convenu lors de la réunion du 22 février 2022 (DCM n°2022-21), plusieurs prestataires ont été sollicités pour nous remettre une offre concernant l'animation d'ateliers à destination des élus, conformément au cahier des charges validé en conseil municipal :

Mme BENOIST Séverine	12 540 €
M. BLAU Ulysse / Mme LALEMAN Sophie	4 800 €
M. BOISSEL François	4 800 €
Mme GÉLIN Albane / Mme ROMANET Anne-Laure - LA COOP DES TERRITOIRES	4 800 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :**

- choisit de retenir la proposition de Mme GÉLIN Albane et Mme ROMANET Anne-Laure de LA COOP DES TERRITOIRES, d'un montant de 4 800,00 €,

- autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre des ateliers.

#### **15. Appel à Manifestation d'Intérêt « Fonds d'Appui pour des Territoires Innovants Seniors »**

Nous avons l'opportunité de répondre à l'axe 1 de l'appel à manifestation d'intérêt « Fonds d'Appui pour des Territoires Innovants Seniors » : élaboration d'un état des lieux du territoire. Une bourse de 6 000 € peut être obtenue pour participer au financement de ce diagnostic (à hauteur de 80 % maximum).

L'axe 2 « Support à la réalisation de projets dans les territoires » pourra être développé après le diagnostic.

Le dossier concernant l'axe 1 doit être déposé pour le 07/04 et la réponse nous parviendra dans le mois suivant.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité :**

- accepte de répondre à l'appel à manifestation d'intérêt « Fonds d'Appui pour des Territoires Innovants Seniors » / axe 1 ;

- autorise Madame le Maire à déposer le dossier de réponse.

#### **16. Proposition de la Chambre de Commerce et d'Industrie**

La Chambre de Commerce et d'Industrie nous a fait parvenir une proposition pour l'organisation de rencontres avec les commerçants :

Rencontre entre commerçants et élus, prise en charge par la Chambre de Commerce et d'Industrie

*Partager un diagnostic territorial*

*Définir une trajectoire*

*Construire un plan d'actions concrètes*

*Le coût à la charge de la commune serait de 5 100 € HT*

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, accepte l'accompagnement de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour organiser la réunion avec les forces vives professionnelles de la commune.**

#### **17. Subvention Amicale Cycliste de Bayeux et établissements scolaires (voyages)**

L'amicale cycliste de Bayeux sollicite une subvention de 800 € pour l'organisation de ses 2 courses en 2022 (montant habituel 600 €).

Voyages scolaires :

École Notre-Dame

La Bourboule du 04 au 08 avril 2022 : 6 élèves

Asnelles en juin 2022 : 10 élèves

Collège Octave Mirbeau (4ème et 3ème)

Italie du 30 mai au 05 juin 2022 : 14 élèves

L'école publique ne nous a pas encore donné les détails de leur voyage à Paris (CM)

Nous avons pour habitude d'accorder une aide de 30 € à tous les enfants de Trévières scolarisés sur la commune.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, fixe le montant des subventions de la façon suivante :**

- Amicale cycliste de Bayeux : 600,00 €

- Voyages de l'année 2021/2022 des enfants de Trévières scolarisés dans les établissements scolaires de Trévières : 40 € / enfant

#### **18. Affaire COULMAIN**

Suite à la construction de 2 habitations rue du Pont de la Barre, plusieurs inondations du sous-sol ont eu lieu chez M.

et Mme COULMAIN. Des réunions ont eu lieu sur place avec les services de l'ARD pour trouver des solutions. Mme LIOT, M. TRONÇON et Mme TOLMER ont assigné la commune, le Conseil Départemental et M. et Mme TREFEU au Tribunal Administratif. L'expert de notre assurance (Groupama) est intervenu et a indiqué que la commune n'était pas en cause. 1 réunion a eu lieu avec l'expert mandaté par le Tribunal Administratif, en présence des conseils et experts de chaque partie.

>> Attente du rapport de l'expert du Tribunal Administratif.

### 19. Point sur les travaux en cours

Équipements sportifs : les travaux avancent bien, la partie skatepark est terminée. Sauf contre-temps, le planning sera respecté et permettra l'inauguration à la date programmée.

Local « la Cousette » : bon déroulement des travaux, livraison prévue le 05 avril.

### 20. Inauguration des équipements sportifs

L'inauguration des équipements sportifs aura lieu toute la journée du samedi 23/04/2022.

Un devis pour ½ journée d'initiation (matériels compris : protections, rollers et skateboard) et ½ journée de démonstration et aide aux pratiquants a été demandé à Monsieur BULLERYAL : il s'élève à 829,70 € TTC.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, accepte le devis d'un montant de 829,70 € TTC et autorise Madame le Maire à le signer.**

### 21. Festival Patrimoine et Nature

Dépenses		
Animations Patrimoine	Quantité	Prix en € TTC
Concert représentation récital années 50/60	Mme Hélène DOR	650,00 €
Randonnée « les Cigognes »	M. Chartier	135,00 €
Visite de Trévières	Mme Noémie de Goussencourt	180,00 €
Exposition des affiches du CIEP Normandie	Frais d'acheminement des affiches	30,00 €
Balades en calèche	Attelages de la Nicollerie	360,00 €
Animations Nature		
Atelier découverte d'un écosystème aquatique	M. Bouilly (1/2 journée)	180,00 €
Atelier « Pelotes de réjection »	1/2 journée	180,00 €
Jeux d'enfants en bois	ludothèque (cotisation 40€ plus location)	140,00 €
Eco pâturage	M. Le Moal	250,00 €
<b>Total</b>		<b>2 105,00 €</b>

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, valide ces animations, accepte l'ensemble des devis et autorise Madame le Maire à les signer.**

### 22. Compte-rendu des commissions communales

**Réunion 80ème anniversaire de la libération :** Souhait d'organiser quelque chose cette année pour se préparer au 80ème : invitation de collectionneurs, brocante militaria, exposition photos, découverte en jeep, demande de décorations / pavoisement auprès des habitants, portraits des soldats dans le bourg, concert – samedi 11/06/2022  
Il faudrait prévoir une nouvelle réunion pour formaliser le programme, peut-être un samedi matin.

**Pierres en Lumière :** 09/07/2022 – sur le thème du Cinéma – diffusion du film « La petite voleuse » en extérieur par le Cinéma Lux et du documentaire en cours de réalisation par les collégiens « Être jeune et grandir à Trévières » ; visite guidée de Noémie de Goussencourt ; contact pris avec l'école de musique du Molay-Littry pour jouer des musiques de film. Le Département participe financièrement à hauteur de 50 % pour la diffusion du film.

### 23. Adressage : délibération dénomination du nom des rues

Le nom des rues de Trévières a été fixé par l'arrêté municipal n°2020-12-04. Le Département demande une délibération du conseil municipal confirmant ces dénominations.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal de Trévières, à l'unanimité, fixe le nom des rues de Trévières selon le tableau suivant :**

Allée de la 2ème Division Américaine	Impasse les Guilleaux
Chemin Buhot	Impasse les Tourailles
Chemin d'Albret	Impasse Pierrot
Chemin de l'Abreuvoir	Place Charles DELANGLE
Chemin de la Crotte	Résidence le Clos Fournier
Chemin de la Mare au Tas	Route de l'Etard

Chemin de Noé	Route la Ramée
Chemin des Cavelottes	Rue Bernard ANQUETIL
Chemin des Fourneaux	Rue de Bayeux
Chemin des Gosnons	Rue Abbé Louis GUERIN
Chemin des Herbages	Rue de l'Aure
Chemin du Clos Fournier	Rue de la Croix des Champs
Chemin du Diable	Rue de la Gloriette
Chemin du Marais du Bourg	Rue de la Halle
Chemin du Moulin du Fossé	Rue des Bretons
Chemin Saint Aignan	Rue des Écoles
Impasse de la Fontaine	Rue des Monts
Impasse de la Poissonnerie	Rue du Calvaire
Impasse du Bouleux	Rue du Devon
Impasse du Grand Jardin	Rue du Douet Doquet
Impasse du Haras	Rue du Hameau de Dungy
Impasse du Marais	Rue du Parrin
Impasse du Stade	Rue du Pont de la Barre
Impasse du Val d'Aure	Rue Edmond DE LAHEUDRIE
Impasse Françoise DOLTO	Rue Jean-Pierre RICHARD
Impasse Joseph POUCHOL	Rue Joël DURAND
Impasse l'Esque	Rue la Vacquerie
Impasse la Bergerie	Rue le Beau Moulin
Impasse la Ramée	Rue le Haut Bault
Impasse Lamare	Rue le Moulin de Dungy
Impasse le Douaire	Rue Octave MIRBEAU
Impasse le Haut Bault	Rue Pierrot
Impasse le Lieu Goubault	Rue Theodore K MISTER

## 24. Questions diverses

- Délégations exercées : Sans objet
- Remise des cartes électorales des jeunes de Trévières : vendredi 25/03/2022 à 18h30
- Date de la réunion publique et sujets à aborder : vendredi 08/04/2022 à 18h30 suivi d'un moment de convivialité (chats errants, incivilités, rencontres avec les professionnels, programme PVD, calendrier des manifestations, temps d'échanges ...)
- Tiers-lieux : prochaine réunion le 22/03 à 14h
- Projet éco-bauge : construction en terre crue, réunion avec la DDTM et une école d'ingénieurs le 24/03 à 10h
- Journée du label Patrimoine de la Reconstruction : les professeurs du collège ont présenté leur travail avec les élèves, les aînés et les professionnels.
- Permis d'aménager : 18 lots accordés
- Rendez-vous avec INOLYA : projet de construction de logements locatifs à Trévières
- Courrier TOTAL pour terrain LAVIEC – TOTAL cesse son exploitation, le terrain va être dépollué. Un courrier va être envoyé à l'EPFN pour demander une étude flash qui permettra d'aider à la prise de décision. La commune aura la possibilité d'exercer son droit de préemption.
- Réorganisation des réunions du conseil municipal : transmission du diaporama avant la réunion
- Françoise LE MARQUAND : qu'en est-il de la demande d'ouverture d'un mur dans les locaux occupés par la Cousette ? Des devis vont être demandés pour ces travaux et être présentés à la prochaine réunion.
- Frédéric FOSSEY : la collecte de dons pour l'Ukraine a rencontré un très grand succès auprès des établissements scolaires, des habitants du territoire etc. - grande mobilisation et très bel élan de solidarité. Une soirée débat pourrait être organisée. D'autres actions pourront être menées si des familles arrivent à Trévières.

### Quelques dates :

- Élections présidentielles 10 et 24 avril 2022
- Élections législatives 12 et 19 juin 2022  
(4 dimanches à réserver pour la tenue des bureaux de vote)
- Collecte de sang : jeudi 30/06/2022 de 16h à 19h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30  
**La prochaine réunion est fixée au mardi 26 avril 2022 à 20h00**

**Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance :**

32. Approbation du compte-rendu de la réunion du 1er mars 2022
33. Taux d'imposition 2022
34. Budget primitif 71100 – commune
35. Budget 71100 - Souscription d'un prêt à court terme
36. Budget 71103 – camping : annulation de l'affectation de résultat 2020
37. Budget 71103 – camping : décisions modificatives (réimputations et reprise de l'affectation de résultat 2020)
38. Budget 71103 – camping : durée des amortissements
39. Budget primitif 71103 – camping
40. Budget primitif 71104 – station-service
41. Atelier municipal : devis pour acquisition d'un tracteur tondeuse
42. Département : Convention de partenariat pour le déploiement de l'adressage
43. Commission Communale des Impôts Directs : désignation des délégués
44. Devis téléphonie et demande de subvention
45. Choix du prestataire pour les ateliers « Petites Villes de Demain »
46. Appel à Manifestation d'Intérêt « Fonds d'Appui pour des Territoires Innovants Séniors »
47. Proposition de la Chambre de Commerce et d'Industrie
48. Subvention Amicale Cycliste de Bayeux et établissements scolaires (voyages)
49. Inauguration des équipements sportifs
50. Festival Patrimoine et Nature
51. Adressage : délibération dénomination du nom des rues

**Signature des membres présents ayant pris part à ces délibérations :**

Mireille DUFOUR Maire	Loïc PÉRIOT 1 <sup>er</sup> adjoint	Françoise DUSSERT- SARTHE 2 <sup>ème</sup> adjoint	Frédéric FOSSEY 3 <sup>ème</sup> adjoint	Françoise LE MARQUAND Conseillère Municipale
Gérald ROUSSEUW Conseiller municipal ABSENT	Valérie TANQUEREL Conseillère municipale	Françoise LEBOULANGER Conseillère municipale	Laëtitia MOREAU Conseillère municipale ABSENTE	Patrick WATERS Conseiller municipal
Martial LEGROS Conseiller municipal	Bruno LEFRANÇOIS Conseiller municipal	Delphine BOULOT Conseillère municipale		